



## Motion de soutien

Lors de la reprise d'un nouveau prestataire à la cafétéria et au restaurant de la Bourse Nationale du travail de Montreuil, la SCER, société gestionnaire du bâtiment, a passé un accord avec la société Elior afin de reprendre tous les salariés de l'ancien prestataire. Or, nous avons appris que ce nouveau prestataire ne souhaite pas reprendre notre camarade Victor MEDOKPO, délégué syndical CGT de l'entreprise, Conseiller prud'homal et l'agent de maîtrise de l'équipe.

La direction fédérale de la fédération des Services publics, réunie ce jeudi 9 juin 2022, tient à apporter tout son soutien à nos camarades de la cafétéria et de la restauration et plus particulièrement à Victor dans leur lutte pour la sauvegarde de leur emploi dans le cadre du transfert du personnel entre deux prestataires.

La CGT organise les salariés afin de défendre leurs droits aussi elle est dans son rôle lorsqu'elle mène des luttes pour assurer le maintien dans l'emploi.

C'est pourquoi la direction fédérale et son UFICT demandent à la SCER de faire respecter l'accord pris avec le repreneur, à savoir reprendre l'intégralité des salariés.

Motion adoptée à l'unanimité

Montreuil, le 9 juin 2022